

<p>COMMUNE DE LOBBES</p>

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu le **mardi 26 janvier 2016 à 19h30** à l'Hôtel de Ville (Place Communale).

L'ordre du jour est le suivant :

- 1, Modification budgétaire n° 2 de l'exercice 2015 – Communication.
- 2, Impositions communales: Tutelle spéciale d'approbation – Communication.
- 3, Financement d'investissements extraordinaires 2016 - Répétition de marchés de services similaires - Approbation des conditions et du mode de passation – Vote.
- 4, CPAS : budget de l'exercice 2016 – Approbation – Vote.
- 5, Acquisition d'un module sanitaires pour les ouvriers : marché de fournitures – Modification du cahier spécial des charges - Information.
- 6, Bois de l'Alloët : Budget de l'exercice 2016 – Approbation – Vote.
- 7, Logement sis Ry Madame 2 à Lobbes – Mise en location – Ratification de la décision du Collège Communal du 10 décembre 2015 – Vote.
- 8, Réforme des Maisons du Tourisme – Restructuration, fusion – Accord de principe d'adhésion au projet – Décision - Vote.
- 9, Création d'un Conseil Communal des enfants – Modalités – Approbation - Vote.
- 10, Procès-verbal de la réunion conjointe du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale – Communication.

11, Délimitation de la zone de secours Hainaut-Est : information.

12, Collecte des textiles usagés – Information.

13, Questions orales.

14, Personnel enseignant : Désignations à titre temporaire - Ratifications - Votes.

15, Approbation des procès-verbaux des séances des 1^{er} décembre et 15 décembre 2015.

La Directrice générale,

Par le Collège,

Le Bourgmestre,